

SMALL IS BEAUTIFUL

## Les promesses de Mouy Dangleterre

L'association d'un ancien universitaire et d'une battante a donné naissance début janvier à Mouy Dangleterre. Les fondateurs misent sur le partage de leurs valeurs et la complémentarité de leurs expertises.



**E**n créant leur propre cabinet, les deux fondateurs de Mouy Dangleterre montrent qu'« on est plus fort à deux ». Ils offrent à présent à leurs clients une expertise à la fois en contentieux des contrats commerciaux et droit social.

### Sens de la gagne

Grégory Mouy ne se destinait pourtant pas à une carrière d'avocat avant de croiser la route de Christophe Théron, avocat reconnu en contentieux et *restructuring*. Docteur en droit et enseignant à l'université durant sept ans, Grégory Mouy garde de son ancienne vie professionnelle la rigueur dans la recherche et le goût du complexe. « Grégory prend le temps de la réflexion pour dénouer tous les détails d'une situation jusqu'à trouver la solution la plus favorable au client », explique son associée. Avec une expertise doctrinale en droit des obligations, son domaine de prédilection est le contentieux des contrats commerciaux et des sociétés (conflits entre actionnaires ou dirigeants) et la responsabilité civile, parfois professionnelle. Du 100 % contentieux qui complète l'intervention d'Élise Dangleterre en droit social.

**« Le 100 % contentieux de Grégory Mouy complète l'expertise en droit social d'Élise Dangleterre »**

Cette dernière affiche le sens de la gagne dans toutes ses entreprises, une culture issue de ses racines familiales de sportifs de haut niveau. L'avocate enchaîne les stages dans de belles maisons (Bredin Prat, Freshfields et Veil Jourde) et choisit une collaboration dans une boutique, Millenium Avocats. « Les petits cabinets sont des formations accélérées », confie-t-elle. Ce qu'elle cherche avant de s'installer et d'exercer en conseil social et contentieux du travail aux côtés des salariés pour les dossiers de litige individuel, notamment sur les questions de forfait jour,

et du côté employeurs lors de la gestion des relations individuelles et collectives au travail. Pas de sectorisation, même si Élise Dangleterre multiplie les dossiers dans l'aéronautique et le luxe. Grâce à son expérience à la commission d'office du barreau de Paris, elle maîtrise le droit pénal et sa procédure pour assurer ce volet dans ses dossiers.

### Conviction

Le partage de leurs valeurs s'est vérifié un jour d'octobre 2015 à Bruxelles où les circonstances ont éprouvé leur enga-

gement. « L'intervention d'Élise au pied levé au congrès des Avocats conseils d'entreprise m'a bluffé », confie Grégory Mouy, qui assure la présidence de la commission mixte de l'organisation. Il est alors convaincu qu'elle est la personne qu'il cherche depuis plusieurs mois pour faire grandir son cabinet. Élise Dangleterre se laisse convaincre facilement que la stratégie de l'opération est solide. Ils partagent la rigueur, le goût du travail bien fait, la proximité avec leurs clients et la créativité dans la recherche de solution. Et la culture de l'entrepreneuriat, puisque les deux avocats avaient posé leur plaque avant de s'associer. « Je n'ai jamais voulu être collaborateur », insiste Grégory Mouy, convaincu que le métier d'avocat est celui de l'indépendance.

### La force de leurs différences

Leurs différences sont également des forces. Associer droit social et contentieux des sociétés assure une complémentarité d'expertise dans les dossiers, le partage d'une clientèle similaire et la consolidation d'un positionnement en conseil et contentieux des affaires. Un objectif déjà entamé avec l'arrivée d'une collaboratrice en provenance de Bredin Prat, Fatou Tall. Elle rejoint Jean-Pierre Le Coupanec, qui travaille avec Élise Dangleterre depuis longtemps. L'ambition du cabinet est de réunir une équipe d'une dizaine de personnes dans les prochains mois afin d'assurer le traitement rigoureux de ses dossiers, le *cross selling* entre les deux spécialités, l'autonomie des collaborateurs pour que rapidement les associés puissent se consacrer au développement. Grégory Mouy et Élise Dangleterre ont toutes les cartes en main : une culture de l'enseignement, une expertise de pointe, un sens du partage et des engagements institutionnels et associatifs. Ce qui devrait porter la signature Mouy Dangleterre aussi loin que vise l'ambition de ses fondateurs. ■